



Changement aux tarifs des services de Télébec.

Nous augmenterons certains de nos tarifs mensuels à compter de votre première période de facturation suivant le 31 mars 2024.

Pour vérifier quels changements s'appliquent à vos services, veuillez vous référer à la grille ci-dessous.

Service	Rajustement de tarif mensuel
Service Téléphonie	+2,50 \$ par ligne
Internet	+1,00 \$, chacun
Forfait Téléphonie et Internet	+1,00 \$, chacun

Consultez votre plus récente facture [ici](#) pour voir la date de début de votre période de facturation ainsi que votre tarif actuel.

Pour toute question ou pour annuler ou modifier vos services, veuillez composer le 1 888 835-3232.



[Sauvegardez et imprimez une copie de cette information pour vos dossiers.](#)